



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
SEANCE DU 29 JUN 2022

Nombre de membres composant le Conseil d'administration	13	Le mercredi 29 juin 2022 à 10h, les membres composant le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis en salle de réunion de la Maison des Solidarités et de l'Emploi, sous la présidence de Mme Chantal DURAND, Vice-Présidente.
Nombre de membres présents à la séance	09	
Nombre de membres représentés	02	
Nombre de membres non représentés	02	

Membres élus :

Mme Chantal DURAND, Adjointe au Maire, déléguée « Solidarités, Emploi, Seniors, Vie économique »

M. Francis SELLAM, Adjoint au Maire, délégué « Finances, Ressources Humaines et Logement »

Mme Chantal ALLAIN, Adjointe au Maire, déléguée « Jeunesse et Handicap »

M. Tony RENUCCI, Conseiller Municipal

Membres nommés :

M. RIOUSSET Michel, représentant de l'association ARJ

Mme Catherine VIEILLEFOSSE, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne

Mme Bernadette PHILIPPOT, nommée par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune

Mme Marie-France BRUGEL, représentant l'unité locale de Joinville-le-Pont de la Croix Rouge Française

M. Frédéric WEHRUNG, nommé par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune

ABSENTS REPRESENTES :

M. Olivier DOSNE, Maire, Président du C. C. A. S

M. Jérôme TAGNON, Conseiller Municipal, délégué aux Seniors

ABSENTS NON REPRESENTES :

Mme Sandrine PARIS-PESCAROU, Conseillère Municipale

M. RAHIMI Alexandre, représentant l'association APOGEI 94

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article 17 du décret du 6 mai 1995 et l'article L.2312-2 du CGCT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Francis SELLAM

DELIBERATION N°7
BUDGET ANNEXE DES RESIDENCES AUTONOMIE
APPROBATION DE L'ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES 2021

PREAMBULE – Mme Chantal DURAND, Vice-Présidente

Mes Chers Collègues,

Vous venez d'approuver le compte de gestion du budget annexe des résidences autonomie pour l'exercice 2021 établi par le comptable public. Je vous propose maintenant d'adopter le projet d'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) du même exercice. Ce document comptable établi par l'ordonnateur constate les résultats de l'exercice budgétaire 2021 par rapport au budget primitif voté pour le même exercice et aux modifications de crédits délibérées dans les mêmes formes.

Après vérification de la concordance avec les écritures du comptable public, l'état réalisé des recettes et des dépenses 2021 du budget annexe des résidences autonomie présente les résultats suivants :

Réalisations 2021

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	665 482,12	665 482,12	0,00
Section d'investissement	11 814,35	23 247,25	11 432,90
Total	677 296,47	688 729,37	11 432,90

Restes à réaliser

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	-	-	-
Section d'investissement	4 587,13	0,00	- 4 587,13
Total	0,00	0,00	- 4 587,13

Résultat global de clôture (réalisations + restes à réaliser)

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	665 482,12	665 482,12	0,00
Section d'investissement	16 401,48	23 247,25	6 845,77
Total	681 883,60	688 729,37	6 845,77

Cet état réalisé des recettes et des dépenses se décompose de la manière suivante :

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de la section de fonctionnement sont constituées et réalisées ainsi :

Chapitre	Budget 2019	Réalisé 2019	Budget 2020	Réalisé 2020	%ge de réal ^o	Budget 2021	Réalisé 2021	%ge de réal ^o	variations CA/CA en montants	en %ge
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	158 800,00	137 844,65	146 000,00	129 993,91	89,04	151 200,00	118 301,98	78,24%	-11 691,93	-8,99%
012 CHARGES DE PERSONNEL	157 360,00	144 055,52	202 320,00	202 320,00	100,00	255 870,00	225 553,79	88,15%	23 233,79	11,48%
016 DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	301 555,00	299 628,08	289 790,00	284 975,06	98,34	314 530,00	303 595,53	96,52%	18 620,47	6,53%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	617 715,00	581 528,25	638 110,00	617 288,97	96,74%	721 600,00	647 451,30	89,72%	30 162,33	4,89%
042 OPERATIONS D'ORDRE	6 026,43	4 190,34	10 309,90	10 309,90	100,00	18 030,82	18 030,82	100,00%	7 720,92	74,89%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 153,64	3 153,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	626 895,07	588 872,23	648 419,90	627 598,87	96,79	739 630,82	665 482,12	89,97%	37 883,25	6,04%

En 2021, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 647 451,30 €, en hausse de 4,89 % par rapport à 2020.

Les postes les plus importants sont :

- Les frais de personnel (225 554 €)
- Les loyers versés pour les trois résidences (205 394 €), auquel il convient d'ajouter la taxe sur les ordures ménagères (12 404 €)
- Les fluides (95 730 €)
- Les réparations dans les espaces communs des résidences (58 238 €)
- Les frais de rénovation des appartements (17 387 €).

Les opérations d'ordre sont les dépenses d'amortissement des biens acquis les années précédentes (18 031 €).

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de la section de fonctionnement ont été réalisées de cette manière :

Chapitre	Budget 2019	Réalisé 2019	Budget 2020	Réalisé 2020	%ge de réal ^o	Budget 2021	Réalisé 2021	%ge de réal ^o	variations en montants	CA/CA en %ge
017 PRODUITS DE LA TARIFICATION	493 300,00	484 624,37	493 300,00	531 933,74	107,83	495 000,00	446 713,06	90,25%	-85 220,68	-16,02%
018 AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	133 595,07	90 841,56	153 133,90	93 313,06	60,94	241 261,82	213 757,69	88,60%	120 444,63	129,08%
019 PRODUITS FINANCIERS	0,00	13 406,30	0,00	366,07	0,00	0,00	1 632,37		1 266,30	345,92%
Total des recettes réelles de fonctionnement	626 895,07	588 872,23	646 433,90	625 612,87	96,78%	736 261,82	662 103,12	89,93%	-36 490,26	-5,83%
042 OPERATIONS D'ORDRE	0,00	0,00	1 986,00	1 986,00	100,00	3 379,00	3 379,00	100,00%	1 393,00	70,14%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	626 895,07	588 872,23	648 419,90	627 598,87	96,79	739 630,82	665 482,12	89,97%	37 883,25	6,04%

Globalement, les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 662 103 €. Elles sont en hausse de 6 % par rapport au réalisé 2020.

Elles sont constituées principalement du recouvrement des loyers auprès des locataires (446 713 €).

Au 31 décembre 2021, nous avions 68 résidents dans nos résidences-autonomie, ce qui représentait un taux d'occupation de 70 %.

Compte tenu de la hausse des dépenses et comme cela avait été anticipé lors de la préparation du budget 2021, la subvention d'équilibre versée par le CCAS a fortement augmenté. Elle est de 213 758 €.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses de la section d'investissement sont constituées par :

Chapitre	Budget 2019	Réalisé 2019	Budget 2020	Réalisé 2020	%ge de réal ^o	Budget 2021	Réalisé 2021	%ge de réal ^o	variations en montants	CA/CA en %ge
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE						1 571,63	1 571,63	100,00%	1 571,63	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 150,00	1 460,57	3 000,00	1 646,67	54,89	3 000,00	2 610,88	87,03%	964,21	58,56%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 487,27	20 341,54	38 829,36	37 903,76	97,62	17 981,82	4 252,84	23,65%	-33 650,92	-88,78%
040 OPERATIONS D'ORDRE	0,00	0,00	1 986,00	1 986,00	100,00	3 379,00	3 379,00	100%	1 393,00	70,14%
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	51 637,27	21 802,11	43 815,36	41 536,43	94,80	25 932,45	11 814,35	45,56%	-29 722,08	-71,56%

Au titre de l'exercice 2021, il a été réalisé 4 253 € de dépenses d'investissement. Il s'agit principalement des boîtes aux lettres, un nouveau lave-vaisselle et des armoires pour la bibliothèque à la Résidence Jaurès.

De plus, il a fallu rembourser des cautions suite aux départs des résidents pour un montant global de 2 611 €.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes de la section d'investissement s'établissent ainsi :

Chapitre	Budget 2019	Réalisé 2019	Budget 2020	Réalisé 2020	%ge de réal ^o	Budget 2021	Réalisé 2021	%ge de réal ^o	variations en montants	CA/CA en %ge
10 DOTATIONS ET FONDS DIVERS	1 571,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	4 901,63	4 909,00	100,15%	4 909,00	
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	39 000,00	13 025,45	29 005,46	27 863,24	96,06				-27 863,24	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 150,00	2 696,48	3 000,00	1 791,66	59,72	3 000,00	307,43	10,25%	-1 484,23	-82,84%
Total des recettes réelles d'investissement	43 721,00	15 721,93	33 505,46	29 654,90	88,51%	7 901,63	5 216,43	66,02%	-24 438,47	-155,44%
040 OPERATIONS D'ORDRE	6 026,43	4 190,34	10 309,90	10 309,90	100,00	18 030,82	18 030,82	100,00%	7 720,92	74,89%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 889,84	1 889,84	0,00	0,00	0,00					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	51 637,27	21 802,11	43 815,36	39 964,80	91,21	43 815,36	23 247,25	53,06%	-16 717,55	-41,83%

Elles sont constituées :

- des nouvelles cautions d'appartement encaissées à l'arrivée de nouveaux résidents : 307 €
- du fonds de compensation de la TVA versé au titre des dépenses 2018 et 2019 : 4 909 €
- des amortissements (18 031 €) en provenance de la section de fonctionnement

Je vous propose donc d'approuver les résultats constatés dans l'état réalisé des recettes et des dépenses 2021 du budget annexe des résidences autonomie et de confirmer l'affectation du résultat de la section de fonctionnement.

Principaux textes	- articles L2311-5 et R2311-13 du CGCT - nomenclature comptable M 22
Document de référence	- état réalisé des recettes et des dépenses 2021 – budget annexe des résidences autonomie

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré par :

Pour	11
Contre	00
Abstention	00

Article 1 - Approuve l'état réalisé des recettes et des dépenses du budget annexe des résidences autonomie pour l'exercice 2020, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2020	0,00
Résultat antérieurement reporté	0,00
Résultat de clôture 2020	0,00
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2020	- 1 571,63
Résultat antérieurement reporté	0,00
Résultat de clôture 2020	- 1 571,63

Article 2 – Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3 - Reconnait la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
0,00 €	1 571,63 €

Article 4 - Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Article 5 – Confirme l'absence d'affectation de résultat constaté à la section de fonctionnement du budget annexe des résidences autonomie pour l'exercice 2020 sur le budget annexe des résidences autonomie pour l'exercice 2021.



M. Olivier DOSNE
Président du CCAS



M. Francis SELLAM
Secrétaire de séance

Je soussignée, Chantal DURAND, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée sous format électronique le : **06 JUIL. 2022**

télétransmis au contrôle de légalité le : **06 JUIL. 2022**

Fait à Joinville-le-Pont le

07 SEP. 2022

